

# Manuel d'utilisation du logiciel

## ARCAh 2024

Applicatif pour la Réalisation de la Comptabilité  
Analytique Hospitalière

RTC et ENC champs MCO, SMR et HAD

**Identification et paramétrage**



## Table des matières

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>Copyright©</b>	<b>3</b>
<b>Liste des évolutions</b>	<b>4</b>
<b>Installation du logiciel</b>	<b>4</b>
<b>Travailler en réseau</b>	<b>4</b>
<b>Mise à jour du classeur sans réinstallation du logiciel</b>	<b>5</b>
<b>Prérequis technique : configuration requise</b>	<b>6</b>
<b>Objectifs du logiciel</b>	<b>7</b>
<b>Présentation générale du logiciel</b>	<b>9</b>
<b>1. Paramétrage</b>	<b>11</b>
<b>1.1. Identification et gestion des établissements</b>	<b>11</b>
Importer le fichier d'identification	11
Choisir un classeur fusionné ou non, le cas échéant	12
Consulter le rapport d'import	13
Tableau Récapitulatif	14
Cocher les activités sanitaires réalisées dans l'ES	14
Cocher la ou les ENC à laquelle ou lesquelles l'ES participe	14
<b>1.2. Ecran type de paramétrage</b>	<b>15</b>
<b>1.3. Les formats d'imports</b>	<b>17</b>
<b>1.4. Nombre de sections maximum autorisées</b>	<b>18</b>
<b>1.5. Nombre de caractères pour le suffixe maximum autorisé</b>	<b>19</b>
<b>1.6. Paramétrage des sections</b>	<b>20</b>
<b>1.6.1. MCO</b>	<b>20</b>
Sections d'hospitalisation MCO	20
Activités spécifiques MCO	20
Consultations externes MCO	21
<b>1.6.2. HAD</b>	<b>22</b>
Sections HAD – Ecran RTC	22
Sections HAD – Ecran ENC HAD	22
<b>1.6.3. SMR</b>	<b>23</b>
Sections d'hospitalisation SMR	23
<b>1.6.3.2 Activités spécifiques SMR</b>	<b>23</b>
Consultations externes SMR	25
<b>1.6.4. Psychiatrie (PSY)</b>	<b>26</b>
Sections d'hospitalisation PSY	26
Sections ambulatoires PSY	26
Activités spécifiques PSY	26
<b>1.6.5 Sections multi-champs</b>	<b>27</b>
Sections médico-techniques	27
Sections Logistique et Gestion Générale	28
Sections Logistique Médicale	29
Structure	29
<b>1.6.6 Sections paramétrées par défaut</b>	<b>30</b>
<b>1.6.7 Autres sections</b>	<b>31</b>

1.6.8	Budgets annexes	31
<b>2.</b>	<b>Traitements ENC : Correspondance des SA ENC</b>	<b>32</b>
2.1	Quand réaliser cette phase ?	33
2.2	Réaliser la correspondance manuellement	33
2.3	Réaliser la correspondance par import de fichier	34
2.4	Affichage de toutes les sections	36
2.5	Export des correspondances	36
<b>3.</b>	<b>Traitements RTC : Correspondance des SA RTC</b>	<b>36</b>
<b>4.</b>	<b>Réalisation de l'ENC : export ARCAh à réaliser pour démarrer ARAMIS - SA actives / non actives par champ ENC</b>	<b>37</b>
<b>5.</b>	<b>Paramétrage de l'application, problèmes connus et support</b>	<b>40</b>
5.1	Lieu de stockage des données	40
5.2	Problèmes connus	41
5.2.1	Au lancement de l'application	41
5.2.2	A la connexion de la plateforme	41
5.3	Support	42
<b>Annexe 1 : Format des imports par type de SA</b>		<b>43</b>
<b>Annexe 2 : guide de lecture des rapports</b>		<b>49</b>

Les modifications pour l'année 2024 figurent en jaune.

## Copyright©

*Les droits d'auteur afférents au logiciel ARCAh appartiennent à l'ATIH. Toute reproduction, adaptation et distribution du logiciel doit faire l'objet d'une autorisation formelle écrite préalable de la part de l'ATIH.*

## Liste des évolutions

Evolution	Descriptif
Modification technique concernant le type d'installation	Pour la campagne 2024, l'ATIH a travaillé sur des évolutions techniques afin de limiter le recours à votre service informatique pour l'installation du logiciel ARCANH et pour ses mises à jour. Le nouveau logiciel permettra des mises à jour automatiques du classeur sans l'intervention de votre informaticien.
RTC : nouveau type pour les SAMT métiers de RR : « salarié + vacataire, intérimaire ou mis à disposition »	Ce nouveau type apparaît dans le menu déroulant de l'écran des SAMT Métiers de RR. Il permet de faire une seule section salarié + vacataire, intérimaire ou mis à disposition pour un métier de réadaptation.
Mise à jour des suppressions/ajout des sections dans l'arbre analytique	Consulter l'arbre analytique pour connaître les modifications de l'année 2024

## Installation du logiciel

### NOTICE D'INSTALLATION DE LA VERSION

Nous vous proposons un nouveau type d'installation, dit « par utilisateur », qui demande moins de droits et donc sans intervention de votre informaticien pour l'installation : « **ARCANH 2024.x.x.x.msi** »

Il est cependant possible que ce type d'installation ne fonctionne pas dans tous les établissements car cela dépend des stratégies d'installations appliquées au sein de l'établissement.

Le type d'installation habituel, identique à celui des années précédentes reste disponible : il s'agit du type d'installation dit « par machine » : « **ARCANH 2024.x.x.x (compte Admin).msi** ».

Nous vous conseillons d'installer le type d'installation « par utilisateur » puis « par machine » si le premier type ne fonctionne pas.

**Il conviendra de demander l'avis à votre informaticien avant de remonter toute anomalie à l'ATIH.**

Il n'est pas préconisé d'installer ARCANH selon les 2 types d'installation, sur un même poste : si vous souhaitez changer de type d'installation, vous devez d'abord désinstaller la première version d'ARCANH de votre poste, avant d'installer la seconde.

Pour l'installation sur un « Windows Server », il convient d'installer la version « par machine ».

#### Etapes à réaliser :

1. Télécharger à partir du lien ci-dessous le programme d'installation « **ARCANH 2024.x.x.x.msi** » qui vous convient,
2. Exécuter le programme d'installation,
3. A la page d'accueil, cliquer sur « Suivant »,
5. Valider ou modifier le dossier d'installation puis cliquer sur « Installer »,  
  - Type d'installation « par utilisateur », le dossier par défaut est 'C:\Users...\AppData\Local\Programs\ATIH\ARCANH 2024\'>,
  - Type d'installation « par machine », le dossier par défaut est 'C:\Program Files\Atih\ARCANH 2024\'),
6. A la fin de l'installation, cliquer sur « Fermer ».

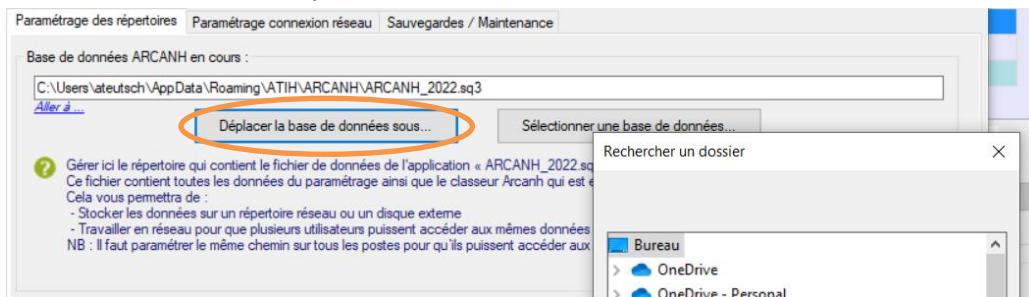
## Travailler en réseau

Les données du logiciel ARCANH sont stockées dans un fichier qui se nomme « **ARCANH\_année.sql** ». Celui-ci est stocké par défaut dans le « répertoire de données du profil utilisateur Windows ». Ce répertoire est visible en cliquant sur Outils ➔ Paramétrage.

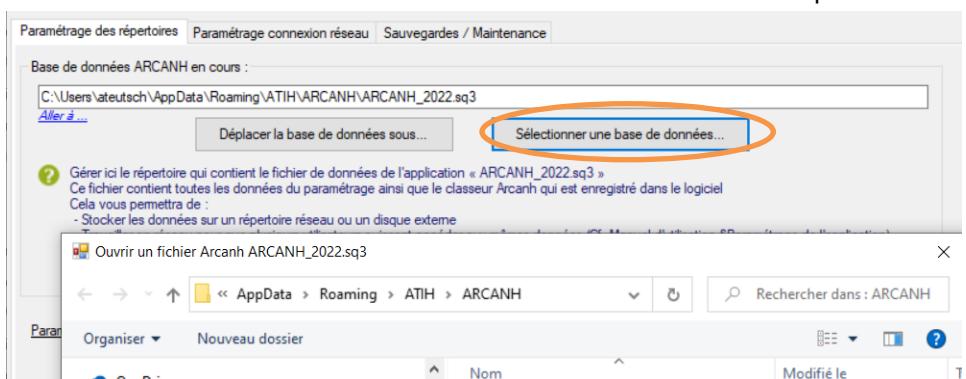
Si plusieurs personnes veulent travailler sur les mêmes données du logiciel, il suffit de définir un répertoire unique de travail et de paramétrier le même chemin sur chaque poste de travail.

**L'aide de votre informaticien sera certainement nécessaire pour avoir les droits en écriture sur un répertoire du réseau.**

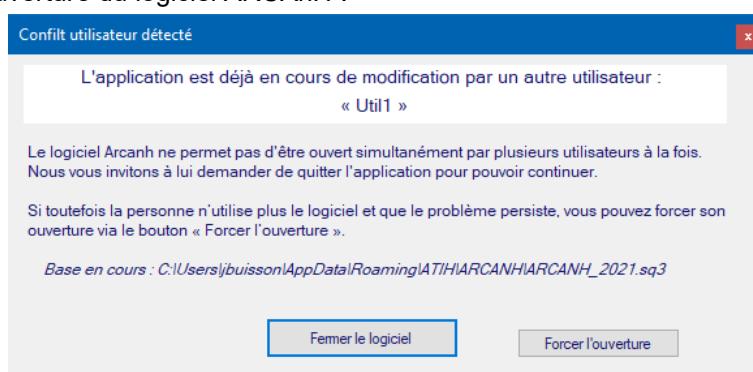
- ❖ Le premier utilisateur définit le répertoire de travail en cliquant sur « Déplacer la base de données » et choisit un répertoire réseau commun à tous les utilisateurs,



- ❖ Le premier utilisateur informe les autres utilisateurs du répertoire de stockage
- ❖ Puis les autres utilisateurs, font pointer ARCAh sur ce répertoire. Pour cela, il clique sur le bouton « Sélectionner une base de données... » en choisissant le répertoire commun.



A noter que 2 utilisateurs ne peuvent pas travailler en même temps : le logiciel le notifiera au deuxième utilisateur lors de l'ouverture du logiciel ARCAh :



Les deux utilisateurs peuvent donc accéder et modifier les mêmes données mais à tour de rôle tout en utilisant l'application sur leur poste de travail respectif.

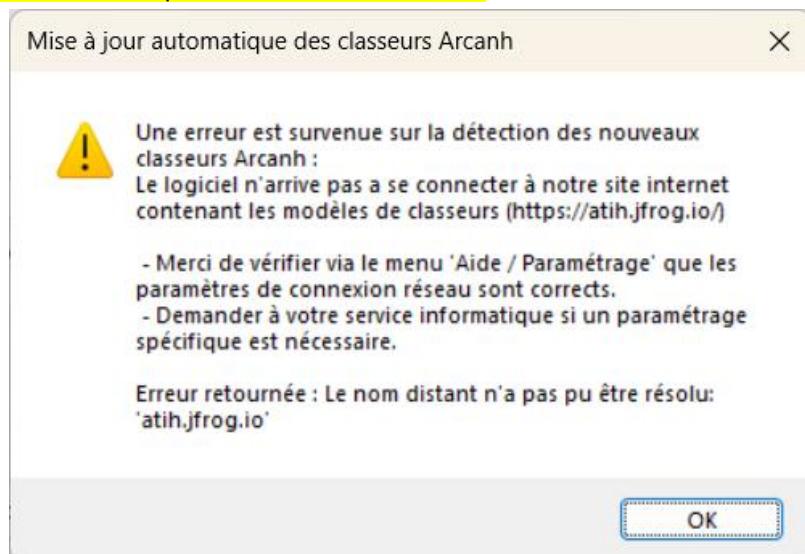
### Mise à jour du classeur sans réinstallation du logiciel

Le nouveau logiciel permettra des mises à jour automatiques du classeur sans l'intervention de votre informaticien. Lorsque ces mises à jour ont lieu, le message suivant vous en informera :

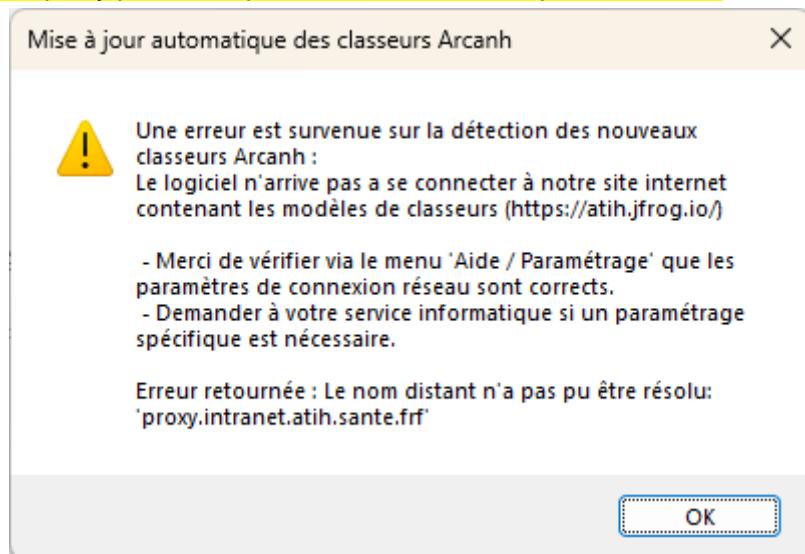


Ces mises à jour nécessitent toutefois une connexion internet. Le logiciel testera votre connexion à l'ouverture. Dans le cas où vous une erreur est détectée, vous êtes susceptibles de recevoir l'un des messages ci-dessous (**les messages sont non bloquants**, l'accès au logiciel est toujours possible) :

- Dans le cas où vous n'avez pas de connexion internet :



- Dans le cas où le proxy paramétré par l'établissement n'est pas accessible



## Prérequis technique : configuration requise

Avant d'installer le logiciel, assurez-vous que votre système est compatible avec les configurations suivantes :

### Systèmes d'exploitation pris en charge<sup>(1)</sup> :

- Windows 10, Windows 11
- Windows Server 2016, Windows Server 2019, Windows Server 2022

<sup>(1)</sup> Liste des systèmes d'exploitation sur lesquels l'application a été testée.

NB : Nos applications sont toujours compatibles avec Windows 7 et Windows 8.1 à ce jour.

Cependant Microsoft ne le supportant plus, l'ATIH ne peut assurer la compatibilité totale au cas où des mises à jour de sécurité empêcheraient le bon fonctionnement de nos logiciels.

### Prérequis logiciel :

- Microsoft .NET Framework 4.8 (ou supérieur) : [Microsoft .NET Framework 4.8](#)
- Excel 2007 (ou supérieur)
- Lecteur de fichier PDF (Acrobat Reader ou autre)

### **Avertissement**

Le compte « **Administrateur de la machine locale** » est nécessaire à l'installation du logiciel.

Les données d'ARCAAnH sont stockées par défaut sur votre poste sous C:\Documents and Settings\[VOTRE COMPTE]\Application Data\ATIH\ARCAAnH\[Année]\[Finess] mais il est possible de modifier le répertoire de stockage. Pour cela, se référer au paragraphe « Paramétrage de l'application ».

### **Adresses à autoriser par le Pare-Feu établissement**

Pour certains établissements, la politique de sécurité nécessite de configurer le Pare-Feu afin d'autoriser l'accès à certaines adresses (URL). Le logiciel ARCAAnH utilise les adresses suivantes :

- <https://epmsi.atih.sante.fr>
- <https://atih.ifrog.io> (pour les mises à jour de classeurs)

## **Objectifs du logiciel**

Définition du mot ARCAAnH : Applicatif pour la Réalisation de la Comptabilité Analytique Hospitalière

Depuis la campagne 2021, le logiciel ARCAAnH devient l'outil unique permettant de remplir le retraitement comptable (RTC) et les études nationales de coût (ENC) quel que soit le champ concerné.

L'utilisation du logiciel se compose de deux principales étapes :

- **L'étape de paramétrage** au cours de laquelle est défini le découpage analytique de l'établissement en sections. Ce découpage doit être réalisé conformément au guide méthodologique. Cette première phase doit être menée avec le plus grand soin afin de limiter les corrections ultérieures. La liste de ces activités sont décrites à l'aide de codes, fournis par l'ATIH dans un document de référence : l'arbre analytique.
- La seconde étape consiste à réaliser, dans un tableur (classeur) configuré selon les éléments du paramétrage, l'ensemble des **phases comptables** de la méthodologie RTC et/ou ENC. Plusieurs onglets sont communs entre RTC/ENC et d'autres sont spécifiques par recueil.

**Depuis la campagne 2021, les établissements réalisant RTC et ENC ont la possibilité de réaliser un classeur fusionné. La présentation « Qu'est-ce qu'implique un classeur fusionné ? », disponible sur**

**les pages ENC/RTC, présente ce classeur fusionné qui permet de diminuer la double saisie dans les classeurs ENC/RTC sur les phases communes.**

Le logiciel permet aux établissements réalisant plusieurs ENC de n'effectuer qu'un seul paramétrage et qu'un seul classeur permettant la réalisation des phases de comptabilité analytique.

Le présent manuel est accessible depuis le logiciel en cliquant sur le menu d'aide.

Ce document a vocation à décrire les premières étapes à réaliser dans le logiciel.

**Le remplissage de la partie classeur sera décrit dans un second manuel.**

## Présentation générale du logiciel

Le **paramétrage** est l'étape préalable à la réalisation des phases comptables. Il consiste à :

- Renseigner les données d'identification ;
- Définir la liste complète des sections d'analyse ;
- Définir la liste des autres sections (logistiques, activités hors ENC, MIG, budgets annexes).

Pour cette phase, le logiciel affiche 2 parties :

- Une partie de menu à gauche
- Un écran de saisie à droite

Le logiciel s'ouvre sur l'écran **d'identification**.

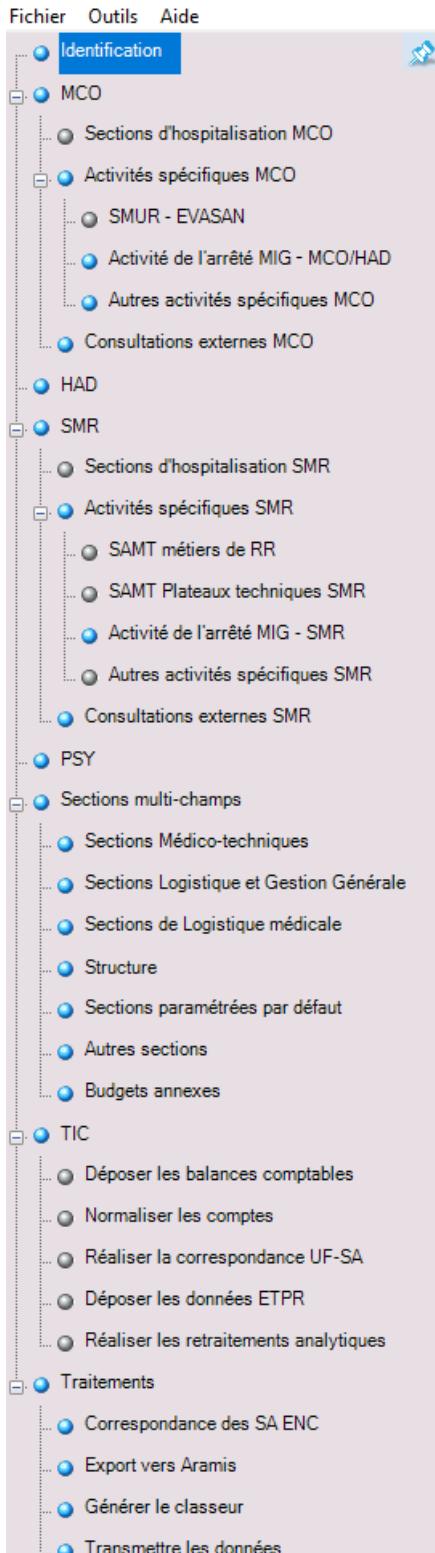
C'est la première étape obligatoire avant de définir la liste de vos sections analytiques.

Ce document décrit la réalisation de la phase de paramétrage, la correspondance des SA et l'export vers ARAMIS (pour l'ENC).

Les parties suivantes seront décrites dans un autre manuel :

- Générer le classeur
- Transmettre les données

L'outil TIC est décrit dans un manuel à part. Des tutoriels pour la présentation de cet outil sont à disposition sur le site de l'ATIH.



Le menu présenté ci-contre vous permet d'entrer dans chacune des étapes du paramétrage de votre découpage analytique.

Les différentes parties du menu vous permettent de paramétrier les différentes sections d'analyse.

L'affichage de ce menu et la possibilité de déclarer des sections **dépendant des activités de votre établissement** (les sections MCO ne sont accessibles que si votre établissement a une activité MCO).

**C'est lors de la phase d'« Identification » que vous déclarerez les données liées à votre établissement** (Statut, activités exercées, etc.).

## 1. Paramétrage

### 1.1. Identification et gestion des établissements

Un tutoriel de 5 min est disponible sur les pages ENC/RTC, pour présenter la réalisation de cette phase. Les pages sont accessibles en cliquant sur le lien suivant :

[Lien vers les tutoriels ARCAh](#)

#### Importer le fichier d'identification

En première étape, l'établissement devra importer son fichier d'identification. Cette étape est obligatoire pour tous les ES RTC et ENC, y compris les nouveaux ES ENC.

Au préalable, le fichier d'identification de l'ES est à télécharger sur la plateforme eRTC ou sur la plateforme eENC, rubrique « Fichier d'identification d'ARCAh »

Ecran : identification

#### Identification et gestion des établissements

Liste des établissements :

Finess	Raison sociale	Classeur	Année	Etablissement en cours
991256027	Etablissement fictif ENC ex-DGF	Fusionné	2024	<input type="checkbox"/>
992156026	Etablissement fictif ENC ex-OQN (formation)	ENC	2024	<input checked="" type="checkbox"/>

Définir en tant qu'établissement courant

Votre fichier d'identification est à télécharger au préalable sur la plateforme eRTC ou sur la plateforme eENC, rubrique « Fichier d'identification d'ARCAh »

[Importer le fichier Identification](#)

[Supprimer](#)

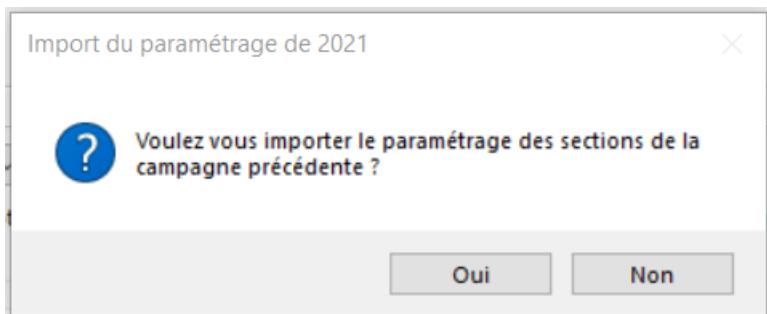
[Rapport du dernier import](#)

Cliquer sur « Importer le fichier Identification » :

- L'explorateur s'ouvre
- Choisissez votre fichier
- Valider

## Choisir un classeur fusionné ou non, le cas échéant

Pour les FINESS réalisant RTC ou ENC uniquement, la fenêtre s'ouvre directement sur la proposition d'import des SA de la campagne précédente.



Pour les FINESS éligibles au classeur fusionné, une fois que l'établissement aura cliqué sur « Importer le fichier d'identification », une fenêtre pop-up s'ouvre.

**Eligible** = le FINESS N est dans la campagne RTC 2024 et dans la campagne ENC 2024 et les comptes comptables correspondent exclusivement à ce FINESS

La fenêtre pop-up propose à l'établissement les choix suivants :

Import du fichier Identification

You have the possibility to realize Arcanh on a single RTC+ENC or to realize 2 separate RTC and ENC.

I would like :  1 classeur fusionné RTC + ENC  
 2 classeurs séparés RTC et ENC

NB : In the case of a single RTC+ENC, your correspondence UM-SA must meet the requirements of the ARAMIS software to realize the ENC.

Import of sections from previous campaigns :

1 classeur fusionné RTC+ENC :  
 The software will import the SA of the ENC 2023 except for the SA of PSY, the case due, in the RTC 2023.  
 No import of previous campaigns

2 Classeurs séparés RTC et ENC :  
 I want to import the RTC 2023 configuration  
 I want to import the ENC 2023 configuration

**Valider mes choix**

On passe à l'étape suivante.

### Consulter le rapport d'import

Après les étapes précédentes, si l'ES a choisi d'importer ses sections N-1, un rapport s'affiche. Sinon aucun rapport ne s'affiche.

Le rapport se présente sous la forme suivante :

**Rapport - Import du paramétrage de la campagne précédente - 991256027 - Etablissement fictif ENC ex-DGF [Fusionné]**

Sections et paramétrage traité	Résultat d'import
Sections d'hospitalisation MCO	Importé
Activité de l'arrêté MIG – MCO/HAD	Importé
Autres activités spécifiques MCO	Importé
SMUR - EVASAN	Importé
Consultations externes MCO	Importé
Sections d'hospitalisation SMR	Importé mais des alertes existent
SAMT Métiers de RR	Importé
SAMT Plateaux techniques SMR	Importé
MIG SMR	Importé
Autres activités spécifiques SMR	Importé
Consultations externes SMR	Importé mais des alertes existent
Sections d'hospitalisation PSY	Importé mais des alertes existent
Sections ambulatoires PSY	Importé
Sections Intervenants HAD	Importé
Sections médico-techniques	Importé
Sections LM	Importé
Sections LGG	Importé
Stucture	Importé
Budgets annexes	Importé
Autres sections	Importé

Le paramétrage a été importé. Merci de le vérifier et de l'ajuster si nécessaire dans les rubriques dédiées aux sections

**Rapport détaillé - Liste des sections non importées**

Alerte	Ligne/section	Importée
[Sections d'hospitalisation SMR] Cette section n'existe plus dans l'arbre analytique 2024	"93452225;;SSR polyvalent adolescents"	Non
[Consultations externes SMR] Cette section n'existe plus dans l'arbre analytique 2024	"93472299;;Consult_SSR enfants et adolescents (4 ans - 17 ans) Spécialités indifférenciées"	Non
[Sections d'hospitalisation PSY] Cette section n'existe plus dans l'arbre analytique 2024	"9344114;29;Hospitalisation à domicile adultes"	Non

Pour plus de précision veuillez consulter le document décrivant le nouvel arbre analytique commun ENC-RTC  
<https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2024>

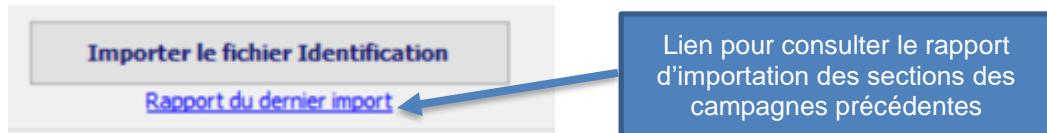
**Règles d'import :**

Les sections existantes dans l'arbre N par rapport aux campagnes précédentes sont importées ➔ « Importé »

Les sections supprimées dans l'arbre N par rapport aux campagnes précédentes ne sont pas importées, mais quand il y a au moins une SA par grand type de sections qui est importée, la mention suivante s'affiche  
→ « Importé mais des alertes existent »

Le détail des SA en erreur est présenté dans le rapport détaillé.

Le rapport d'import peut être consulté à tout moment en cliquant sur le lien mis à disposition sur l'écran Identification :



### Tableau Récapitulatif

Après les étapes précédentes, l'affichage dans le tableau sera le suivant, selon les cas rencontrés :

The screenshot shows a table titled 'Identification et gestion des établissements'. The columns are 'Finess', 'Raison sociale', 'Classeur', 'Année', and 'Etablissement en cours'. An arrow points from the text 'Colonne << Classeur >>' to the 'Classeur' column header. A button 'Définir en tant qu'établissement courant' is visible on the right.

Finess	Raison sociale	Classeur	Année	Etablissement en cours
991256027	Etablissement Fictif Ex-DGF	ENC	2023	<input type="checkbox"/>
991256027	Etablissement Fictif Ex-DGF	Fusionné	2023	<input type="checkbox"/>
991256027	Etablissement Fictif Ex-DGF	RTC	2023	<input checked="" type="checkbox"/>
992156026	Etablissement Fictif Ex-OQN	ENC	2023	<input type="checkbox"/>

### Cocher les activités sanitaires réalisées dans l'ES

Le fichier d'identification remplira automatiquement le cochage suivant :

The screenshot shows a group of checkboxes for 'Activités sanitaires exercées au sein de votre établissement'. The options are MCO (checked), SMR (unchecked), HAD (checked), and PSY (unchecked).

Chaque coche, combinée à la coche "ENC" suivante, va déterminer l'accès ou non aux écrans de paramétrage correspondant des champs selon le tableau ci-dessous.

Ce cochage automatique est modifiable.

### Cocher la ou les ENC à laquelle ou lesquelles l'ES participe

Le fichier d'identification remplira automatiquement le cochage suivant :

The screenshot shows a group of checkboxes for 'A quelle ENC participez-vous?'. The options are MCO (checked), SMR (unchecked), and HAD (checked).

Chaque coche, combinée à la coche "Activités sanitaires" précédente, va déterminer l'accès ou non aux écrans de paramétrage correspondant des champs selon le tableau ci-dessous.

Ce cochage automatique est modifiable, notamment pour les ES en abandon.

## 1.2. Ecran type de paramétrage

La plupart des écrans se présente sous la forme suivante :

Liste des sections paramétrées		
Code SA	Libellé	Mode Prise en charge
933314	Réanimation polyvalente (médecine et chirurgie)	Hospitalisation complète
934111100	Médecine polyvalente/neuro	Hospitalisation complète
934111114	Médecine polyvalente non programmée/Dermato/Neuro	Hospitalisation complète
934111121	Médecine HDJ	Hospitalisation de Jour-Nuit (Bilan compris)
934111130	UTHA	Hospitalisation complète
934111130	Maladies infectieuses	Hospitalisation complète
93412000	Pédiatrie HC	Hospitalisation complète
93412001	Pédiatrie HJ	Hospitalisation de Jour-Nuit (Bilan compris)
93412144	Néonatalogie	Hospitalisation complète
93413164	Endocrinologie, Diabétologie, Nutrition métabolisme	Hospitalisation complète

**Saisie des sections**

Racine SA	93 3314	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>Libellé officiel</span> <span>Réanimation polyvalente (médecine et chirurgie)</span> </div> <div style="margin-top: 5px;"> <span>Suffixe</span> <span>Libellé saisi</span> <span>Réanimation polyvalente (médecine et chirurgie)</span> </div>
-----------	---------	---

**Astuce : Un clic fait apparaître les SA autorisées de l'arbre analytique**

Enregistrer les données saisies

Sélection d'une ligne pour suppression ou modification

Affichage des sections déjà paramétrées

Importer la liste des SA sous forme de fichier « .txt »

Supprimer la SA

Ajouter une SA

1

2

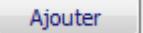
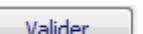
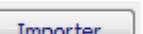
Deux méthodes peuvent être utilisées pour le paramétrage des SA :

- L'import d'un fichier texte en cliquant sur **Importer** (cf. introduction de la partie 1)
- La saisie manuelle en cliquant sur **Ajouter** puis sur **Valider** après avoir renseigné les différents champs de saisie.

En cas de saisie manuelle, le libellé officiel **1** et le libellé **2** se renseignent automatiquement en conformité avec le code SA saisi. Le cas échéant, seul le libellé **2** peut être modifié et remplacé par un libellé propre à l'établissement.

Les codes de la section d'analyse clinique sont ceux tels qu'ils figurent dans l'arbre analytique disponible sur les pages RTC et ENC.

Il est possible de rajouter un suffixe numérique à ce code afin de décliner une activité en plusieurs sections d'analyse.

-  **Ajouter** : Ce bouton permet d'ajouter manuellement une ligne dans la table
-  **Supprimer** : Après avoir sélectionné une ligne dans la table, ce bouton permet de la supprimer
-  **Valider** : Après avoir saisi manuellement les données, ce bouton permet d'enregistrer les données
-  **Annuler** : Annule les modifications de l'établissement en cours d'ajout / modification
-  : Ce bouton permet
  - De générer une version html et csv de la liste paramétrée en cliquant sur 
  - D'imprimer la liste paramétrée en cliquant sur 
-  **Importer** : Ce bouton permet d'importer des fichiers au format demandé. Il ouvre une fenêtre permettant la recherche du fichier dans les répertoires de l'ordinateur.

Lors de la saisie des champs ou à l'importation, le logiciel vérifie le format des données. Si le logiciel détecte une anomalie, un rapport d'erreur s'ouvre.

Les messages d'erreur les plus courants sont décrits et expliqués en [annexe 2](#).

Des contrôles sont notamment effectués sur :

- Le nombre de champs et/ou leur séparation par un point-virgule
- La validité des codes des sections
- L'utilisation du point ou de la virgule comme séparateur de décimales

### 1.3. Les formats d'imports

Les sections analytiques peuvent être déclarées manuellement ou à l'aide de fichiers d'import.

Les consignes générales pour réaliser un fichier d'import sont les suivantes :

- Tous les fichiers sont au format texte (.txt ou .csv).
- Le nom des fichiers à fournir en entrée des logiciels ARCANH et ARAMIS n'est pas imposé.
- Le séparateur de champs est le « ; ».
- Les montants en euros peuvent contenir des décimales. Le « . » et le « , » sont acceptés pour les décimales.
- Les numéros de SA sont à transmettre sans les points (exemple : 934.792.2 doit apparaître dans les fichiers en 9347922).
- Selon les fichiers, pour une valeur manquante, le champ peut être mis à vide. Si cette valeur figure entre 2 champs, mettre 2 points virgules consécutifs.
- Les dates sont au format JJMMMAAA ou JJ/MM/AAAA ou JJ-MM-AAAA

Les formats des fichiers des sections analytiques par type de SA sont décrits dans [l'annexe 1](#).

#### 1.4. Nombre de sections maximum autorisées

Le nombre maximum par type de SA est limité au nombre suivant :

RTC/ENC 2023	3-SA
SAC_MCO	<b>150</b>
ACT_SPE_MCO_SMUR	<b>10</b>
MIG_MCOsans-imput	<b>3</b>
MIG_MCO_cle	<b>4</b>
MIG_MCO	<b>120</b>
ACT_SPE_MCO	<b>30</b>
ACT_SPE_MCOsans-imput	<b>2</b>
CONSULT_MCO	<b>60</b>
SAC_SMR	<b>40</b>
MET	<b>40</b>
PRR_BALNEO	<b>5</b>
PRR	<b>50</b>
MIG_SMR	<b>20</b>
MIG_SMR_V02	<b>3</b>
MIG_SMRsans-imput	<b>5</b>
SPE_SMR_PARC	<b>5</b>
SPE_SMR_ATEL	<b>5</b>
ACT_SPE_SMR	<b>5</b>
CONSULT_SMR	<b>15</b>
INTER	<b>30</b>
TI	<b>30</b>
SAC_PSY	<b>50</b>
AMBU_PSY	<b>60</b>
PLATEAU_PSY	<b>20</b>
ACT_AUT_PSY	<b>45</b>
SAMT_INT	<b>80</b>
SAMT_ST	<b>12</b>
SAMT_GP	<b>12</b>
SAMT_URG	<b>15</b>
SAMT_DIAL	<b>90</b>
SAMT_RDTH	<b>20</b>
ACT_HETUDE	<b>25</b>
SAC_MCO_SCU	

### 1.5. Nombre de caractères pour le suffixe maximum autorisé

Le nombre de caractère du suffixe est limité au nombre suivant :

Type de SA	Nombre de suffixes maxi
SAC_MCO	8
SMUR	2
MIG_MCO	2
ACT_SPE_MCO	2
CONSULT_MCO	3
SAC_SMR	6
MET	2
SAMT_PRR	2
MIG_SMR	2
ACT_SPE_SMR	2
SAC_PSY	8
AMBU_PSY	8
PLATEAUX_PSY	2
ACT_AUT_PSY	2
SAMT	6
INTER	2
ACT_HETUDE	2

## 1.6. Paramétrage des sections

### 1.6.1. MCO

#### 1.6.1.1 Sections d'hospitalisation MCO

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [SAC\\_MCO](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est SAC\_MCO.

Un champ supplémentaire est demandé :

**Le mode de prise en charge** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 01-Hospitalisation complète
- ❖ 02-Hospitalisation complète de semaine
- ❖ 04-Hospitalisation de Jour-Nuit (Bilan compris)
- ❖ 05-Séances

#### 1.6.1.2 Activités spécifiques MCO

##### 1.6.1.2.1 [SMUR - EVASAN](#)

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [SMUR](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est ACT\_SPE\_MCO\_SMUR.

**La nature de l'UO** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités figurant dans l'AA :

- ❖ Pour Q021 et Q023 : 2 modalités « Demi-heure » (code 1) et « Minute » (code 2)
- ❖ Pour Q07 : 1 modalité : « Evacuation » (code 3)

##### 1.6.1.2.2 [Activités de l'arrêté MIG-MCO/HAD](#)

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [MIG\\_MCO](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est MIG\_MCO et MIG\_MCOsansimput et MIG\_MCO\_cle

Les MIG des activités de biologie hors nomenclature et la MIG T05 sont classées dans le nouveau type de section MIG\_MCO\_cle : cela permet, **pour le RTC**, de leur affecter des charges de laboratoire (pour les MIG actes de biologie) et des charges de HTNM (pour la MIG T05).

**Pour l'ENC, La liste détaillée des Missions d'Intérêt Général** et leur traitement sont indiqués dans un dossier Zip intitulé « Liste des missions d'intérêt général (MIG) » à télécharger sur le site de l'ATIH :

Domaines d'activité>Informations sur les coûts>ENC MCO>ENC MCO données N

- L'écran de paramétrage traduit ces informations dans la colonne « Imputation en 3-SA » du tableau récapitulatif selon 3 libellés
  - Section MIG : la SA MIG apparaîtra dans 3-SA
  - Imputations sur les SA consommatrices : la SA MIG est affichée dans 3-SA mais sans imputation possible car ses charges doivent rester sur les SA consommatrices
  - Charges partielles sur les sections MIG : seules certaines charges sont à affecter sur la SA MIG, selon le périmètre du financement MIG

Pour les établissements ne réalisant que l'**ENC SMR et/ou HAD** mais ayant une activité MIG, ils doivent regrouper toutes les activités spécifiques dont ils bénéficient dans la SA MIG\_MCO\_horsENC proposée dans la liste.

#### 1.6.1.2.3 Autres activités spécifiques MCO

L'écran est modifié par rapport à la campagne 2021. Un suffixe est possible. Un libellé établissement peut-être saisi.

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [ACT\\_SPE\\_MCO](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est ACT\_SPE\_MCO et ACT\_SPE\_MCOsans-imput

#### 1.6.1.3 Consultations externes MCO

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [CONSULT\\_MCO](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est CONSULT\_MCO.

L'établissement choisira un numéro de section, par spécialité médicale, s'il le souhaite.

Le code 934.99 : consultations indifférenciées MCO peut être utilisé.

## 1.6.2. HAD

### 1.6.2.1 Sections HAD – Ecran RTC

Si l'établissement a une activité HAD, il doit désormais la cocher dans l'écran d'identification uniquement.

### 1.6.2.2 Sections HAD – Ecran ENC HAD

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [HAD](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est INTER.

Deux champs supplémentaires sont demandés :

Le **type d'intervenant** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 1 : Personnel salarié
- ❖ 2 : Personnel libéral
- ❖ 3 : Personnel intérimaire
- ❖ 4 : Personnel mis à disposition

La **nature du suivi au séjour** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 1 : Suivi des minutes si personnel salarié ou possibilité si personnel intérimaire ou possibilité si personnel mis à dispo
- ❖ 2 : Suivi des montants si personnel libéral ou possibilité si personnel intérimaire ou possibilité si personnel mis à dispo

NB : Par défaut, le personnel salarié aura par défaut « Nombre de minutes » et personnel libéral « Suivi des montants »

### 1.6.3.SMR

#### 1.6.3.1 Sections d'hospitalisation SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [SAC\\_SMR](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est SAC\_SMR.

#### 1.6.3.2 Activités spécifiques SMR

##### 1.6.3.2.1 SAMT Métiers de RR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [MET](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est MET.

**Focus sur les SAMT Métiers de RR**

Nouveau type d'intervenant SAMT Métier de RR : salarié + vacataire, intérimaire ou mis à disposition.

Précisions sur les autres types de SAMT Métiers de RR :

*Libéral hors vacataire*

Pas de charges en compte de classe 6.

Cette section sera donc sans charge.

Utile uniquement pour la comparaison avec les intervenants déclarés dans le PMSI dans VALID-RTC

*Vacataire*

Charges de personnels enregistrées en compte de classe 6

*Comète*

Les charges d'intervenants sont à imputer directement sur la SA MIG COMETE

Cette section sera donc sans charge.

Utile uniquement pour la comparaison avec les intervenants déclarés dans le PMSI dans VALID-RTC

Le **type d'intervenant de RR** est choisi dans la liste déroulante qui diffère selon le paramétrage :

Classeur RTC ou Fusionné <u>sans</u> ENC SMR	Classeur ENC ou Fusionné <u>avec</u> ENC SMR
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 1 : Salarié,</li> <li>❖ 2 : Libéral hors vacataire,</li> <li>❖ 3 : Vacataire, intérimaire ou mis à disposition,</li> <li>❖ 4 : Comète</li> <li>❖ 5 : Salarié + vacataire, intérimaire ou mis à disposition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 1 : Salarié,</li> <li>❖ 2 : Libéral hors vacataire,</li> <li>❖ 3 : Vacataire, intérimaire ou mis à disposition,</li> <li>❖ 4 : Comète</li> </ul>

Précisions :



- Libéral hors vacataire
  - Pas de charges en compte de classe 6. Cette section sera donc sans charge.
  - Utile uniquement pour la comparaison avec les intervenants déclarés dans le PMSI dans VALID-RTC
- Vacataire
  - Charges de personnels enregistrées en compte de classe 6
- Comète
  - Les charges d'intervenants sont à imputer directement sur la SA MIG COMETE. Cette section sera donc sans charge.
  - Utile uniquement pour la comparaison avec les intervenants déclarés dans le PMSI dans VALID-RTC

### 1.6.3.2.2 SAMT Plateaux techniques SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [PRR](#)

Les types SA correspondant dans l'arbre analytique sont PRR et PRR\_BALNEO.

Un champ supplémentaire est demandé :

Le **mode de fonctionnement** est à indiquer pour chaque SA :

- ❖ 1 : Interne
- ❖ 2 : Sous-traitance
- ❖ 3 : Groupement

### 1.6.3.2.3 Activité de l'arrêté MIG SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [MIG\\_SMR](#)

Les types SA correspondant dans l'arbre analytique sont MIG\_SMR et MIG\_SMRsansimput.

Pour les établissements ne réalisant que l'**ENC MCO et/ou HAD** mais ayant une activité MIG SMR, ils doivent regrouper toutes les MIG SMR dont ils bénéficient dans la SA MIG\_SMR\_horsENC qui doit donc être paramétrée.

#### Activité de l'arrêté MIG SMR

Liste des sections paramétrées		Imputation en 3-SA
Code SA	Libellé	
MIG_SMR_horsENC	MIG et MERRI variables SSR ne concernant pas le périmètre d'activité déclaré dans l'ENC	

### 1.4.5.1 Autres activités spécifiques SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Les types SA correspondant dans l'arbre analytique sont SPE\_SMR\_ATEL et SPE\_SMR\_PARC.

Un champ supplémentaire est demandé :

Le **mode de fonctionnement** est à indiquer pour chaque section :

- ❖ 1 : Interne
- ❖ 2 : Externe

#### 1.6.3.3 Consultations externes SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [CONSULT\\_SMR](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est CONSULT\_SMR.

L'établissement choisira un numéro de section différenciant à minima Adulte/Enfant.

#### 1.6.4. Psychiatrie (PSY)

##### 1.6.4.1. Sections d'hospitalisation PSY

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [SAC\\_PSY](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est SAC\_PSY.

Cet écran est grisé pour un classeur ENC.

##### 1.6.4.2 Sections ambulatoires PSY

L'établissement choisira en haut de l'écran le niveau de découpage :

#### Sections ambulatoires PSY

##### Gestion des sections Ambulatoires PSY

- Je n'ai pas de section de sections Ambulatoires PSY
- Je souhaite détailler les sections Ambulatoires PSY

Si l'établissement choisit le niveau détaillé, l'écran s'agrandit et l'écran type est affiché.

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [AMBU\\_PSY](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est AMBU\_PSY.

Seuls les deux premiers choix sont paramétrables pour un classeur ENC.

##### 1.6.4.3 Activités spécifiques PSY

###### 1.6.4.3.1 Plateaux spécifiques PSY

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [PLATEAUX\\_PSY](#)

Le type SA correspondant dans l'arbre analytique est PLATEAU\_PSY.

Un champ supplémentaire est demandé :

Le **mode de fonctionnement** est à indiquer pour chaque SA :

- ❖ 1 : Interne
- ❖ 2 : Sous-traité

Cet écran est grisé pour un classeur ENC.

#### 1.6.4.3.2 Autres activités PSY

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [ACT\\_AUT\\_PSY](#)

Le type SA correspondant dans l'arbre analytique est ACT\_AUT\_PSY.

Changement pour la campagne 2022 :

Pour créer des sections « AUTRES », l'établissement doit choisir la section PSY099 et y ajouter des suffixes. Il n'est plus limité à 5 sections. Pour ces sections, l'établissement sera dans l'obligation de fournir un libellé.

Si l'établissement coche une des sections « Autres à spécifier dans ARCANH », le libellé est obligatoire.

#### 1.6.5 Sections multi-champs

##### 1.6.5.1 Sections médico-techniques

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [SAMT](#)

Les types SA figurant dans l'arbre analytique sont SAMT\_INT / SAMT\_ST / SAMT\_GP (en fonction de mode de fonctionnement de la SAMT), SAMT\_DIAL (SA de dialyse), SAMT\_RDTH (SA de radiothérapie), SAMT\_URG (SA urgences).

Pour le RTC comme l'ENC : La **nature de l'UO** doit être indiquée pour chaque SA : les modalités attendues sont décrites dans le format d'import. L'arbre analytique donne l'indication de la nature d'UO attendue pour chaque SA.

Le **mode de prise en charge** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 0= Non Concerné → non autorisé pour les SAMT de bloc
- ❖ 1= Dédié à la prise en charge en chirurgie ambulatoire
- ❖ 2= Non ambulatoire

Le **mode de fonctionnement** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 1 = Interne
- ❖ 2 = Sous-traitance
- ❖ 3 = Groupement

### 1.6.5.2 Sections Logistique et Gestion Générale

L'écran est spécifique et se présente comme suivant :

## Sections Logistique et Gestion Générale

Les sections marquées comme « Non concerné » ne figureront pas dans le classeur

Code	Libellé	Mode de fonctionnement
931114	Service mortuaire et Morgue	Totalement internalisée
931120	Services administratifs liés au personnel (hors CLM, CLD, syndicats, ...)	Totalement internalisée
93112122	Syndicats	Totalement internalisée
93112124	Garderie - Crèche	Totalement internalisée
93112125	Indemnité d'Allocations de Retour à l'Emploi (ARE)	Totalement internalisée
931124	Personnel en absence longue durée (CLM / CLD)	Totalement internalisée
93113	Accueil et gestion des malades	Totalement internalisée
93116	Services hôteliers	Partiellement sous-traitée (une partie du processus est sous-traité)
931171	Brancardage et transport pédestre	Centralisé
9311721	Transport motorisé des patients (hors SMUR) - sous-traité	Totalement sous-traitée
9311722	Transport motorisé des patients (hors SMUR) - interne	Totalement internalisée
93118	Entretien-maintenance	Totalement internalisée
93119	Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM)	Groupement
9313	Restauration	Totalement internalisée
9314	Blanchisserie	Totalement sous-traitée

## **Services administratifs à caractère général (SACG) - hors service mortuaire et morgue :**

- Regroupé sur 1 section SACG (931.110)

Découpé en 3 sections : Direction générale (931.111)  
Finances - comptabilité (931.112)  
Gestion économique (931.113)

Totallement internalisée	▼
Totallement internalisée	▼
Groupement	▼

Direction des Services Numériques (DSN)

- Découpé en 2 sections : DSN – Routine (931.141)  
 DSN – Projet (931.142)

Partiellement sous-traitée (une partie du processus est sous-traité)
Partiellement sous-traitée (une partie du processus est sous-traité)

Département de l'information médicale (DIM)



Totalement internalisée	▼
	▼
	▼

Les sections Logistiques et Gestion Générale sont ouvertes automatiquement dans le classeur ARCAhN. Chacune des sections doit être typée en choisissant une modalité dans la liste déroulante.

- Pour toutes sections (hors Brancardage et transport pédestre) :
    - Non Concerné,
    - Totalement internalisée,
    - Totalement sous-traitée,
    - Partiellement sous-traitée (une partie du processus est sous-traité),
    - Groupement.
  - Section Brancardage et transport pédestre :
    - Non concerné,
    - Centralisé,
    - Décentralisé,
    - Mixte.

Pour la LGG SACG – Services administratifs à caractère général, l'établissement a 2 choix :

Choix 1 : 1 seule section SACG

Choix 2 : 3 sections SACG- Direction générale, SACG-Finances-Comptabilité, SACG Gestion économique

Pour la LGG DSN, l'établissement a 2 choix :

Choix 1 : 1 seule section DSN

Choix 2 : 2 sections DSN-Routine + DSN-Projet (ceci afin de permettre le calcul et la comparaison d'un coût d'UO à périmètre identique).

Pour la LGG DIM, l'établissement a 2 choix :

Choix 1 : 1 seule section DIM

Choix 2 : 2 sections DIM – Production et transmission de l'information médicale et Stratégie et Pilotage (retrouvez des explications dans la note de nouveautés disponibles sur la page RTC 2023)

#### 1.6.5.3 Sections Logistique Médicale

Code	Libellé	Mode de fonctionnement
93611	SA Pharmacie - hors 936.12, 936.13, 936.14 et rétrocision	Totalement sous-traitée
93612	Préparations stériles de médicaments - nutrition parentérale	Partiellement sous-traitée (une partie du processus est sous-traité)
93613	Préparations stériles de médicaments - Reconstitution et délivrance des chimiothérapies	Partiellement sous-traitée (une partie du processus est sous-traité)
93614	Radiopharmacie	Partiellement sous-traitée
9362	Sérialisation	Totalement internalisée
9364	Génie Biomédical	Totalement internalisée
9365	Hygiène hospitalière et vigilances	Totalement internalisée
9367	Autre logistique médicale	Totalement sous-traitée

Les sections de Logistique Médicale sont ouvertes automatiquement dans le classeur ARCAh. Chacune des sections doit être typée en choisissant une modalité dans la liste déroulante parmi les suivantes :

- Non concerné,
- Totalement internalisée,
- Totalement sous-traitée,
- Partiellement sous-traitée,
- Groupement.

#### 1.6.5.4 Structure

**Sections de Structure**

	Code	Libellé	Mode de fonctionnement
<input checked="" type="checkbox"/>	9381	Structure financière	
<input checked="" type="checkbox"/>	9382	Structure immobilière	Locataire

Les sections de Structure sont ouvertes automatiquement dans le classeur ARCAh. La section Structure immobilière doit être typée en choisissant une modalité dans la liste déroulante parmi les suivantes :

- Locataire
- Propriétaire
- Mixte

### 1.6.6 Sections paramétrées par défaut

Certaines sections sont non paramétrables et ouvertes automatiquement pour les établissements concernés dans le classeur ARCAh. Cet écran permet d'en informer les établissements de façon synthétique.

Les sections concernées sont celles des activités subsidiaires, des activités hors ENC, des Redevances, et des sections HAD.

Pour le classeur RTC, seules les sections des activités subsidiaires seront affichées par défaut.

#### **Sections paramétrées par défaut**

Les sections suivantes sont non paramétrables et ouvertes automatiquement en colonne dans le classeur ARCAh

##### Activités subsidiaires

Code	Libellé
ACT_SUBSID1	Rétrocession de médicaments
ACT_SUBSID2	Mise à disposition de personnel facturé
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants
ACT_SUBSID4	Autres ventes de biens et de services
ACT_SUBSID5	Refacturations aux groupements

##### Activités hors ENC

Code	Libellé
9341-9342-9343	Activité clinique MCO (hors ENC)
9344	Activité clinique Psy (hors ENC)
9345	Activité clinique SSR (hors ENC)
93531	Activité clinique HAD (hors ENC)
SAMT_HORS_ENC	Plateaux médico-techniques ne produisant pas pour l'ENC

##### Redevances

Code	Libellé
REDEV	Redevances des praticiens libéraux

##### Sections HAD

Code	Libellé
93531011	Continuité des soins
93531012	Charges au domicile du patient
93531014	Logistique dédiée au patient
93531015	Bilan, coordination médicale et sociale des soins – Médecin et Infirmier coordonnateurs
93531016	Bilan, coordination médicale et sociale des soins – Charges d'intervenants pour les temps de coordination
93531017	Bilan, coordination médicale et sociale des soins – Assistant social
93531018	Bilan, coordination médicale et sociale des soins– Personnel Autre

### 1.6.7 Autres sections

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [ACT\\_HETUDE](#)

Le type SA correspondant dans l'arbre analytique est HORS\_ETUDE.

L'établissement peut créer plusieurs SA de même nature et créer plusieurs SA Autres avec le code HORS\_ETUDE\_ACT en y accolant un suffixe et un libellé descriptif.

**Attention :**

Il est rappelé que les sections ACT\_HETUDE ne doivent pas contenir les activités :

- De consultations ;
- De sections relevant de l'hospitalisation ;
- De ce qui relève des budgets annexes ;
- De ce qui relève des groupements.

En effet, ces activités ont leurs propres sections dans l'arbre analytique.

### 1.6.8 Budgets annexes

**Remarque :** ce chapitre ne concerne que les établissements ex-DAF/ ex-DG.

L'écran est spécifique. L'établissement doit cocher les activités qui le concernent.

Le type SA correspondant dans l'arbre analytique est RCRA.

Il s'agit de définir la liste des budgets annexes de l'établissement.

**Budgets annexes**

Code	Libellé
<input type="checkbox"/> A	DNA et SIC - Dotation non affectée (DNA) et services industriels et commerciaux (SIC)
<input checked="" type="checkbox"/> B	USLD - Unités de soins de longue durée (USLD)
<input checked="" type="checkbox"/> C	Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et sages-femmes
<input checked="" type="checkbox"/> E	EHPAD : Etablissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
<input checked="" type="checkbox"/> G	Groupements Hospitaliers de Territoire - EPS support
<input type="checkbox"/> J	Maisons de retraite
<input checked="" type="checkbox"/> L	CAT social - Centres d'aide par le travail - activité sociale
<input type="checkbox"/> M	CAT prod et com - Centres d'aide par le travail - activités de production et de commercialisation
<input type="checkbox"/> N	SSIAD - Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
<input checked="" type="checkbox"/> P	L321-1 CASF - Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF)

Tout cocher           

Pour ajouter une section, cochez la case située sur la ligne correspondante.

Une fois que vous avez sélectionné l'ensemble de vos sections Budgets annexes, cliquez sur **Valider** pour l'enregistrer.

Une coche « Tout cocher » permet de définir toutes les sections.

## 2. Traitements ENC : Correspondance des SA ENC

Ce « transcodage » permet de faire une « correspondance » entre l'ancien découpage de l'établissement et le nouveau en cas de modification d'une année sur l'autre.

Pas de distinction Racine/suffixe à faire.

Le remplissage est obligatoire. Grâce à cette correspondance, les comparaisons par SA dans les tableaux de contrôle de la plateforme restent possibles.

**Principe de ce traitement :** attribuer la correspondance de toutes les sections de la campagne en cours et de la campagne précédentes pour les SAC, les SAMT, les SA activités spécifiques et les SA Consultations (SA LGG/LM/STR non concernées).

- ❖ Pour les nouvelles sections N n'ayant pas de correspondance avec la campagne précédente : leur attribuer « Non concerné » dans la colonne Code SA N-1
- ❖ Pour les sections de la campagne précédente ayant été supprimées pour la campagne N : indiquer « Supprimé / Non concerné » dans la colonne Code SA N

**Correspondance des sections si le découpage a changé entre 2023 et 2024**

Votre découpage a changé entre 2023 et 2024, vous devez indiquer la correspondance entre les anciens et les nouveaux numéros de SA.  
Pour lancer la comparaison entre les 2 années, merci d'appuyer sur le bouton suivant « Enregistrer / Valider »

Saisie manuelle	Code SA 2023	Code SA 2024	SA 2024 à affecter
	93472299 (Consult_SMR) - Consult_SMR enfants et adolescents (4 ans - 17 ans) Spécialités indiffé...	93452225 (SAC_SMR) - Polyvalent adolescents	934723 (Consult_SMR) - Consultations ... 93452642 (SAC_SMR) - Pédiatrie - Enfa...

**Correspondance manuelle à réaliser**

Nouvelles sections non prises en compte dans la correspondance.  
La section doit être vide pour poursuivre, donc il faudra forcément indiquer la correspondance pour ces sections

## 2.1 Quand réaliser cette phase ?

La correspondance ne peut être réalisée qu'à partir du moment où le paramétrage N est finalisé.

Si la correspondance n'a pas été réalisée, ou si la correspondance a été réalisée et est concernée par des contrôles bloquants, l'établissement ne pourra pas transmettre les données ARCANH.  
L'établissement pourra néanmoins générer le classeur.

## 2.2 Réaliser la correspondance manuellement

Le tableau affiche 2 colonnes :

- A gauche, la colonne pré-remplie des codes SA N-1 (ancien découpage) pour les SA n'existant pas l'année N,
- A droite, la colonne code SA N (nouveau découpage) à compléter par menu déroulant.
  - ⇒ La liste des codes SA de l'ancien découpage est celle fournie par l'établissement dans l'ENC ou le RTC N-1.
  - ⇒ La liste des codes SA avec le nouveau découpage est celle saisie précédemment dans la phase paramétrage.

L'établissement doit remplir la colonne code SA 2024 pour chaque ligne. 3 cas peuvent se présenter :

- La SA N-1 a une correspondance avec plusieurs codes SA N
  - Choisir, dans le menu déroulant de la colonne de droite, la première SA N concernée, paramétrée précédemment
  - Utiliser le bouton « Ajouter une ligne ». Puis choisir, dans le menu déroulant de la colonne de gauche, la SA N-1, la créer autant de fois que nécessaire et choisir, dans le menu déroulant de la colonne de droite, les SA N concernées
- La SA N-1 de la colonne de gauche est supprimée en année N
  - Choisir le libellé « NC » dans la colonne de droite SA N
- La SA N de la colonne de droite est nouvelle en année N
  - Utiliser le bouton « Ajouter une ligne ». Puis Choisir le libellé « NC » dans la colonne de gauche SA N-1. Sélectionner dans la colonne de droite la SA nouvellement créée en N (s'aider de l'indication sur la droite « SA 2024 à affecter »).

Le bouton « Supprimer la ligne sélectionnée » permet de supprimer une ligne de correspondance si besoin.

Règle de remplissage :

- Toutes les SA N-1 doivent avoir une correspondance en année N (si la SA est supprimée, choisir le libellé « NC » pour N).
- Toutes les SA N doivent avoir une correspondance en année N-1 (si la SA correspond à une nouvelle activité en N, choisir le libellé « NC » pour N-1).

Une fois la correspondance manuelle effectuée, l'établissement doit cliquer sur :

Enregistrer / Valider

Lance les contrôles

Les contrôles réalisés sont les suivants :

CODE CONTRÔLE	BLOQUANT / NON BLOQUANT	LIBELLE	DESCRIPTION DETAILLÉE
CORR02	BLOQUANT	Correspondance manquante – Mettre « Non Concerné » si pas de correspondance	Si le champ Code SA N-1 ou Code SA N est manquante (champ vide), la ligne est en anomalie. Si l'établissement n'a pas de correspondance avec N-1 ou avec N, il doit indiquer « Non Concerné ».
CORR07	BLOQUANT	SA paramétrée(s) dans l'ENC N mais non affectée(s) dans votre saisie manuelle	Si une SA N n'a pas été affectée à au moins une SA N-1, la SA N est en anomalie.
CORR08	BLOQUANT	SA de l'ENC N déclarée plusieurs fois dont une avec une correspondance « Non concerné »	Si une SA N est déclarée plusieurs fois et qu'une des correspondances est « Non concerné », la SA N est en anomalie.

S'il n'y a pas d'erreur bloquante, le rapport « Evolution de la numérotation entre N-1 et N » est produit. Il permet d'avoir la synthèse de la correspondance.

### 2.3 Réaliser la correspondance par import de fichier

L'établissement peut préparer sa correspondance à l'avance. Le format du fichier est décrit en annexe 1 [Correspondance](#)

Importer

Ouvre l'explorateur Windows, importe le fichier et lance les contrôles.

Les contrôles réalisés sont les suivants :

CODE CONTRÔLE	BLOQUANT / NON BLOQUANT	LIBELLE	DESCRIPTION DETAILLÉE
CORR01	BLOQUANT	2 champs attendus (Numéro section N-1 ; Numéro section N)	Si le fichier a plus de 2 « ; », le fichier est en anomalie.
CORR02	BLOQUANT	Correspondance manquante – Mettre « Non Concerné » si pas de correspondance	Si le champ Code SA N-1 ou Code SA N est manquante (champ vide), la ligne est en anomalie. Si l'établissement n'a pas de correspondance avec N-1 ou avec N, il doit indiquer « Non Concerné ».

CODE CONTRÔLE	BLOQUANT / NON BLOQUANT	LIBELLE	DESCRIPTION DETAILLEE
CORR03	BLOQUANT	SA déclarée(s) dans l'ENC N-1 mais non présente(s) dans votre fichier dans le champ SA N-1	Le test consiste à comparer les SA N-1 du fichier de correspondance avec les SA N-1 paramétrées dans ARCanH N-1. Les SA du fichier de correspondance manquantes par rapport au fichier des SA N-1 de l'ATIH sont en anomalie. La liste de ces SA sera listée à l'établissement.
CORR04	BLOQUANT	SA non déclarée(s) dans l'ENC N-1 mais présente(s) dans votre fichier dans le champ SA N-1	Le test consiste à comparer les SA N-1 du fichier de correspondance avec les SA N-1 paramétrées dans ARCanH N-1. Les SA du fichier de correspondance en trop par rapport aux SA N-1 de l'ATIH sont en anomalie. La liste de ces SA sera listée à l'établissement
CORR05	BLOQUANT	SA paramétrée(s) dans l'ENC N mais non présente(s) dans votre fichier dans le champ SA N	Le test consiste à comparer les SA N du fichier de correspondance avec les SA paramétrées dans ARCanH N. Les SA du fichier de correspondance manquantes par rapport aux SA paramétrées dans ARCanH N sont en anomalie. La liste de ces SA sera listée à l'établissement.
CORR06	BLOQUANT	SA non paramétrée(s) dans l'ENC N mais présente(s) dans votre fichier dans le champ SA N	Le test consiste à comparer les SA N du fichier de correspondance avec les SA paramétrées dans ARCanH N. Les SA du fichier de correspondance en trop par rapport aux SA paramétrées dans ARCanH N sont en anomalie. La liste de ces SA sera listée à l'établissement.
CORR07	BLOQUANT	SA paramétrée(s) dans l'ENC N mais non affectée(s) dans votre saisie manuelle	Si une SA N n'a pas été affectée à au moins une SA N-1, la SA N est en anomalie.
CORR08	BLOQUANT	SA de l'ENC N déclarée plusieurs fois dont une avec une correspondance « Non concerné »	Si une SA N est déclarée plusieurs fois et qu'une des correspondances est « Non concerné », la SA N est en anomalie.

S'il n'y a pas d'erreur bloquante, le rapport « Evolution de la numérotation entre N et N-1 » est produit. Il permet d'avoir la synthèse de la correspondance.

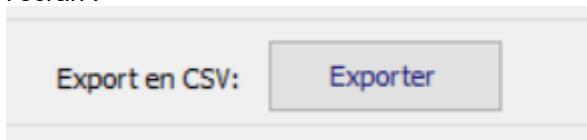
## 2.4 Affichage de toutes les sections

Par défaut, le logiciel ouvre l'écran avec les sections pour lesquelles une correspondance est attendue. Si l'établissement veut visualiser les correspondances qui ont été faites automatiquement par le logiciel (code SA identique entre N et N-1), il peut cocher sur « Afficher les correspondances faites automatiquement » comme ci-dessous :



## 2.5 Export des correspondances

L'établissement peut exporter sous EXCEL ses correspondances en utilisant le bouton « Exporter » de l'écran :



## 3. Traitements RTC : Correspondance des SA RTC

Le principe est le même que l'écran Correspondance des SA ENC (se reporter au paragraphe correspondant).

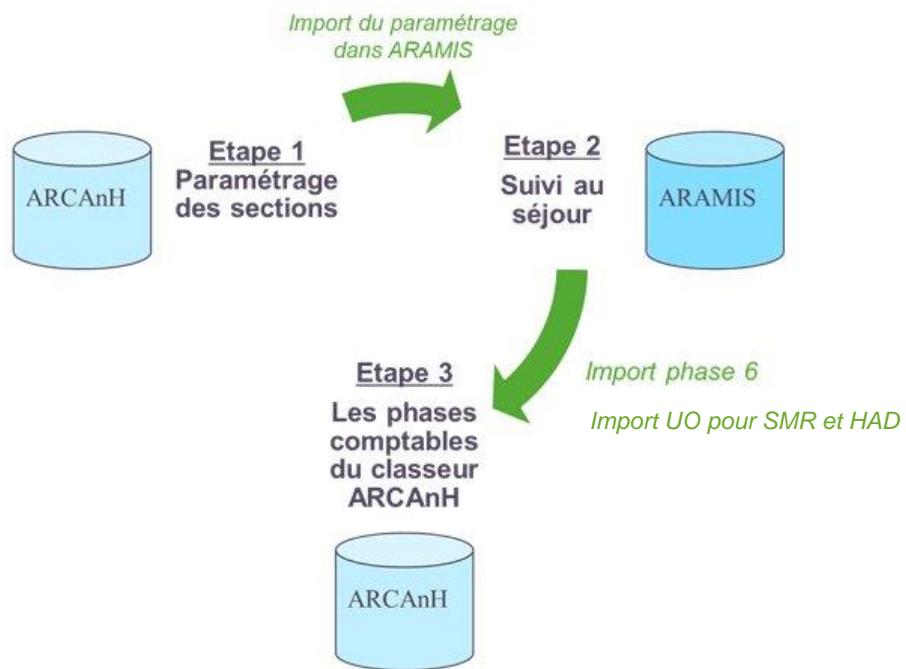
**Principe de ce traitement :** attribuer la correspondance de toutes les sections de la campagne en cours et de la campagne pour les SAC, les SAMT, les SA activités spécifiques et les SA Consultations (SA LGG/LM/STR non concernées).

- ❖ Pour les nouvelles sections N n'ayant pas de correspondance avec la campagne précédente : leur attribuer « Non concerné » dans la colonne de la colonne N-1
- ❖ Pour les sections de la campagne précédentes supprimées : indiquer « Supprimé » dans la colonne de la section année N

Le remplissage n'est pas obligatoire. Cependant, grâce à cette correspondance, les comparaisons par SA dans les tableaux de contrôle de la plateforme seront possibles.

#### 4. Réalisation de l'ENC : export ARCAh à réaliser pour démarrer ARAMIS - SA actives / non actives par champ ENC

Pour la réalisation de l'ENC, le lien entre les logiciels ARCAh et ARAMIS est décrit ci-dessous



Pour les SAMT (SAMT\_DIAL, SAMT\_RDTH, SAMT\_URG, SAMT\_INT, SAMT\_ST, SAMT\_GP), SAMT Métier de RR, SAMT Plateaux SMR et activités spécifiques SMR, les MIG\_SMR\_V02 et ACT\_SPE\_MCO\_SMUR, il conviendra de cocher les cases selon si l'activité de la SA concerne ou non les patients hospitalisés du périmètre de l'ENC, par champ.

Si la SA ne produit d'activité pour aucun des hospitalisés des champs ENC du FINESS concerné, alors il convient de cocher la case « Non active pour les hospitalisés ENC de l'établissement ».

Les SA cochées « actives » pour un champ de l'ENC seront dans le fichier d'export du paramétrage d'ARCAh vers ARAMIS pour le champ concerné.

### Export vers ARAMIS - SA actives / non actives par champ ENC

Cocher les cases selon si l'activité de la SA concerne ou non les patients hospitalisés du périmètre de l'ENC, par champ.  
Les SA cochées « actives » pour un champ de l'ENC seront dans le fichier d'export du paramétrage d'ARCANH vers ARAMIS pour le champ concerné.

Type de SA	Code SA	Libellé saisi de la SA	Mode de fonctionnement / Type d'intervenant	Tout cocher/décocher :		<input type="checkbox"/> MCO	<input type="checkbox"/> SMR	<input type="checkbox"/> HAD	<input type="checkbox"/> Non active
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	932731	Activité Réadaptation - rééducation MCO	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	9328	Explorations fonctionnelles	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	93282	Explorations fonctionnelles pneumologiques	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	93287	Explorations fonctionnelles d'urodynamique	Interne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	93299096	Autres Activités Médico-Techniques - Aphérèse	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	933111	Hémodialyse en centre pour adulte	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	933219	Préparation à l'irradiation - Non spécifiable	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	93322101	Irradiation sur machine non dédiée - 01	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	933224	Irradiation sur machine dédiée - Tomothérapie	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	933231	Autres machines dédiées - Curiethérapie	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMUR	Q021	SMUR terrestre		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMUR	Q023	SMUR hélicoptère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MIG_SMR	V02	COMETE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	93272001	Médecin	Salarié	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	9327200104	Médecin - 04	Comète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	93272101	Infirmier	Salarié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	93272201	Masseurs kinésithérapeute	Salarié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	9327220102	Masseurs kinésithérapeute - 02	Libéral hors vacataire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nb de sections au total : 84

Enregistrer

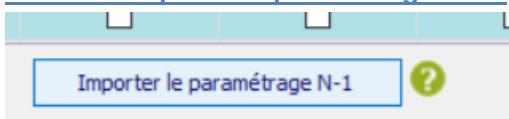
Annuler

Importer le paramétrage N-1



Toutes les SA doivent avoir une coche pour permettre l'export.

### Bouton « Importer le paramétrage N-1 »



Ce bouton vous permet d'importer le paramétrage actif / non actif des sections N-1 (à partir du Fichier d'identification). Les nouvelles sections de l'année N restent à paramétrier.

Contrôler que les coches correspondent au paramétrage N.

### Exporter

La fenêtre « Export pour ARAMIS » se présente ainsi :



Le bouton **Exporter** permet de générer le fichier qui devra être importé dans ARAMIS pour permettre son paramétrage. En cliquant sur ce bouton, l'utilisateur peut sélectionner le répertoire où le fichier sera stocké. Ensuite, le fichier SA\_ARCANH\_FINESS\_ANNEE.ZIP est généré suivi d'un message de confirmation.

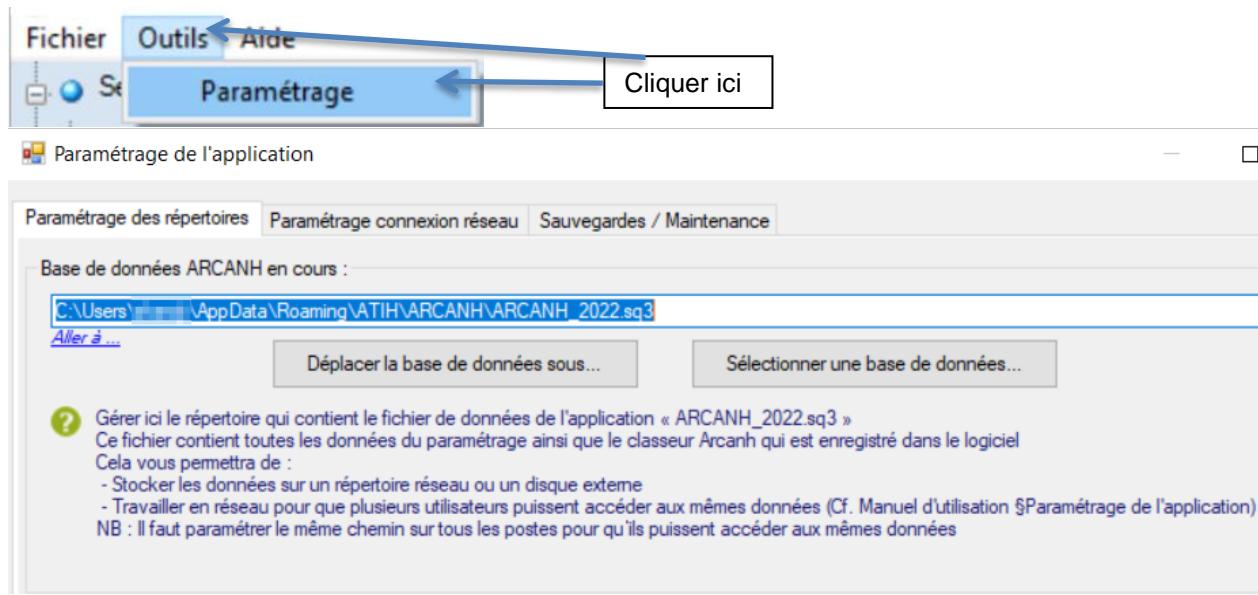
Il peut être ensuite importé en l'état dans ARAMIS. Il contient les données d'identification de l'établissement, l'ensemble des SA paramétrées dans ARCANH ainsi que la date et l'heure de génération du fichier.

**Remarque :** si vous ne parvenez pas à accéder au répertoire indiqué, assurez-vous que vos paramètres permettent d'afficher les fichiers et dossiers cachés (dans la fenêtre de l'explorateur, dans Outils/Options d'affichage/Affichage, dans la rubrique "Fichiers et dossiers cachés" choisir "Afficher les fichiers et dossiers cachés") avant de régénérer le fichier.

## 5. Paramétrage de l'application, problèmes connus et support

### 5.1 Lieu de stockage des données

Les données du logiciel ARCANH sont stockées dans un fichier qui se nomme « ARCANH\_ENC\_année.sql ». Celui-ci est stocké par défaut dans le « répertoire de données du profil utilisateur Windows ». Ce répertoire est visible en cliquant sur Outils → Paramétrage.



Il est possible de modifier son emplacement en utilisant le bouton « Déplacer la base de données sous... ».

Pour ouvrir une base de données déjà existante, il suffit de la sélectionner à l'aide du bouton « Sélectionner une base de données... ».

## 5.2 Problèmes connus

### 5.2.1 Au lancement de l'application

Erreurs :

« **To run this application, you first must install one of the following versions of the .NET Framework : v4.8.0** »

Ou

« **I'application n'a pas réussi à s'initialiser correctement ou .dll introuvable** »

Il manque le prérequis « Microsoft .NET Framework » pour lancer correctement le logiciel (cf. paragraphe « CONFIGURATION REQUISE »)

### 5.2.2 A la connexion de la plateforme

Erreur : « **Enable to connect to the remote server** » ou « **Le code statut de la connexion est NameResolutionFailure Voulez-vous réessayer d'interroger le serveur?** »

Cette erreur signifie que le paramétrage du proxy est incorrect, la connexion à la plateforme n'est donc pas possible. Dans le logiciel, vérifier vos paramètres dans le menu Export vers la plateforme. Renseignez-vous auprès de votre administrateur réseau de votre établissement pour connaître la connexion à utiliser.

Erreur : « **Problème de ZIP lors de la transmission (zip corrompu)** »

L'idéal si vous rencontrez ce type d'erreur est de vous connecter directement sur la plateforme pour transmettre vos fichiers. Cette erreur signifie que votre proxy est trop lent et que le fichier Zip n'arrive pas complètement à se télécharger via le logiciel.

Message : « **Le fichier est occupé (validé ou en cours de télétransmission) sur le serveur et ne peut pas être transmis. S'il s'agit d'un fichier valco, cela peut être dû au fait qu'il n'y a pas de panier validé pour cet exercice.** »

Ce message signifie que les données établissements ont été validées ou sont déjà en cours de traitement sur la plateforme. Il faut donc dévalider les données au niveau établissement depuis la plateforme ou attendre que le traitement commandé sur la plateforme soit terminé pour débloquer la transmission.

### 5.3 Support

En cas de difficultés **techniques**, vous pouvez poster un message sur le forum AGORA et y accéder directement par la fenêtre « A propos » du logiciel ARCANH. Il vous faudra fournir une copie de votre message d'erreur et bien détailler votre problème pour une prise en charge plus rapide de votre incident.

A propos ARCANH

X



**ARCANH 2024**

**Version 2024.0.0.2**

Pour tout problème concernant ce logiciel, vous disposez du site AGORA:

[Page Agora pour l'ENC](#)

[Page Agora pour le RTC](#)

Pour y accéder, veuillez utiliser votre identifiant et mot de passe du site e-PMSI

Documentation en ligne pour l'ENC :

<https://www.atih.sante.fr/etudes-nationales-de-couts-sanitaires-enc/presentation>

Documentation en ligne pour le RTC :

<https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2024>

L'espace de téléchargement présente toutes les mises à jour du logiciel disponibles :

[Espace téléchargement](#)

Accéder aux dernières nouvelles du PMSI sur le site de l'ATIH:

[Site de l'ATIH](#)

Signature ARCANH

36B08FEAF2374AF3A007B87640F631298CFA1267C67B0C8DA9449760D6261F27

OK

En cas de difficultés **méthodologiques**, sur le forum AGORA, postez votre message dans la partie

- Informations sur les coûts > Retraitement comptable (RTC) > **RTC 2024**
- Informations sur les coûts > ENC > Etablissements participant aux ENC > ENC - MCO > **Méthodologie ENC MCO**
- Informations sur les coûts > ENC > Etablissements participant aux ENC > ENC - SMR > **Méthodologie ENC SMR**
- Informations sur les coûts > ENC > Etablissements participant aux ENC > ENC - HAD > **Méthodologie ENC HAD**

## Annexe 1 : Format des imports par type de SA

**La nature des champs sera décrite selon les conventions suivantes :**

- N : Numérique
- AlphaN : AlphaNumérique
- LF : Liste fermée de valeurs
- >0 : Strictement supérieur à 0
- >=0 : Supérieur ou égal à 0

### Fichier d'import dans l'écran section d'hospitalisation MCO

<b>Libellé des champs</b>	<b>Description</b>	<b>Type</b>
Racine SA	N	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = SAC_MCO
Suffixe	N	8 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Mode de prise en charge	LF	2 caractères ayant comme valeurs possibles : 01, 02, 04, 05 avec : 01-Hospitalisation complète 02-Hospitalisation complète de semaine 04-Hospitalisation de Jour-Nuit (Bilan compris) 05-Séances

### Fichier d'import dans l'écran SMUR - EVASAN

#### Format du fichier d'import ENC et classeur fusionné

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = ACT_SPE_MCO_SMUR
Suffixe interne	N	2 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Nature de l'unité d'oeuvre	N	1 caractère maxi : 1= Demi-heure 2= Minute 3= Evacuation

#### Format des fichiers d'import RTC

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = ACT_SPE_MCO_SMUR
Suffixe interne	N	2 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum

## Fichier d'import de l'écran Activités de l'arrêté MIG – MCO/HAD

### Format du fichier d'import

<b>Libellé des champs</b>	<b>Description</b>	<b>Type</b>	<b>Obligatoire</b>
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC =MIG_MCO et MIG_MCOsansimput, MIG_MCO_cle	Oui
Suffixe	N	2 caractères maxi	Non
Libellé saisi	AN	Zone de Texte - 150 caractères maxi	Oui

## Fichier d'import de l'écran Autres activités spécifiques MCO

<b>Libellé des champs</b>	<b>Description</b>	<b>Type</b>	<b>Obligatoire</b>
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = ACT_SPE_MCO et ACT_SPE_MCOsansimput	Oui
Suffixe	N	2 caractères maxi	Non
Libellé saisi	AN	Zone de Texte - 150 caractères maxi	Oui

## Fichier d'import de l'écran Consultations externes MCO

<b>Libellé des champs</b>	<b>Description</b>	<b>Type</b>
Racine SA	N	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = CONSULT_MCO
Suffixe	N	3 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum

## Fichier d'import de l'écran HAD (RTC non concerné, ENC HAD uniquement)

<b>Libellé des champs</b>	<b>Nature des champs</b>	<b>Description</b>
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA INTERV
Suffixe	N	2 caractères Les suffixes suivants sont préconisés : 1= salarié, 2=libéral, 3=intérimaire
Libellé saisi	AlphaN	Libellé automatiquement rempli en fonction de la SA choisie + Saisie libre pour détailler le type d'intervenants (ex : infirmier salarié) 150 caractères maximum
Type d'intervenant	LF	1 : Personnel salarié 2 : Personnel libéral 3 : Personnel intérimaire 4 : Personnel mis à disposition

Suivi au séjour	LF	1 : Suivi des minutes si personnel salarié ou possibilité si personnel intérimaire ou possibilité si personnel mis à dispo 2 : Suivi des montants si personnel libéral ou possibilité si personnel intérimaire ou possibilité si personnel mis à dispo
-----------------	----	---

### Fichier d'import de l'écran Sections d'hospitalisation SMR

Libellé des champs	Type	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = SAC_SMR
Suffixe	N	6 caractères
Libellé saisi	AlphaN	Alphanumérique 150

### Fichier d'import de l'écran SAMT Métiers de RR

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = MET
Suffixe	N	2 caractères
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maxi
Type d'intervenant	LF	1 caractère 1 = Salarié 2 = Libéral hors vacataire 3 = Vacataire, intérimaire ou mis à disposition 4 = Comète

### Fichier d'import de l'écran Plateaux techniques SMR

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = PRR et PRR_BALNEO
Suffixe	N	2 caractères
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Mode de fonctionnement	LF	1 =Interne / 2=Sous-traitance / 3=Groupement

### Fichier d'import de l'écran Activités de l'arrêté MIG -SMR

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = MIG_SMR et MIG_SMRSANS imput
Suffixe	N	2 caractères maxi

### Fichier d'import de l'écran Autres activités spécifiques SMR

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = SPE_SMRSATEL et SPE_SMRSARC
Suffixe	N	2 caractères
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Mode de fonctionnement de la SA	LF	1 : Interne 2 : Externe

### Fichier d'import de l'écran Consultation externes SMR

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	N	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = CONSULT_SMR
Suffixe	N	3 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum

### Fichier d'import de l'écran Sections d'hospitalisation PSY

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = SAC_PSY
Suffixe	N	8 caractères maxi
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maxi

### Fichier d'import de l'écran Sections ambulatoires PSY

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = AMBU_PSY
Suffixe	N	10 caractères maxi
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maxi

## Fichier d'import de l'écran Plateaux spécifiques PSY

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Code	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = PLATEAU_PSY
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères
Mode de fonctionnement	LF	1=interne, 2=sous-traité

## Fichier d'import de l'écran Autres Activités PSY

Libellé des champs	Description	Type	Obligatoire
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = ACT_AUT_PSY	Oui
Suffixe	N	2 caractères maxi	Non
Libellé saisi	AN	Zone de Texte - 150 caractères maxi	Oui

## Fichier d'import de l'écran Autres sections

Libellé des champs	Description	Type	Obligatoire
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = HORS_ETUDE	Oui
Suffixe	N	2 caractères maxi	Non
Libellé saisi	AN	Zone de Texte - 150 caractères maxi	Oui

## Fichier d'import de l'écran Sections Médico-techniques

### Format des fichiers d'import

Libellé des champs	Type	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = SAMT_INT/SAMT_ST/SAMT_GP, SAMT_URG, SAMT_DIAL, SAMT_RDTH
Suffixe	N	6 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Nature de l'unité d'œuvre	LF	1 caractère max parmi la liste suivante : 1=-Valorisation_Euro 2= B 3= Passage 4= Demi-heure 5= ICR 6= AMK 7= Minute 8= Montant_ST 9= Séance

		10=Visite 11=Test_lab 12=selon établissement
Mode de prise en charge	LF	1 caractère : 0= Non Concerné 1= Dédié à la prise en charge en chirurgie ambulatoire 2= Non ambulatoire
Mode de fonctionnement de la SAMT	LF	1 = Interne 2 = Sous-traitance 3 = Groupement

### Fichier d'import de la correspondance des SA

<b>Libellé des champs</b>	<b>Type</b>
SA N-1	Code SA ou caractère « NC »
SA N	Code SA ou caractère « NC »

#### Utilisation du caractère « NC » :

Si une SA N-1 n'a pas de correspondance en N (activité arrêtée en N), l'établissement devra indiquer les caractères « NC » (non concerné) dans le deuxième champ.

Si une SA N n'a pas de correspondance en N-1 (nouvelle activité en N), l'établissement devra indiquer les caractères « NC » (non concerné) dans le premier champ.

## Annexe 2 : guide de lecture des rapports

Chaque importation est sujette à des contrôles de cohérences qui peuvent générer des erreurs. Si des erreurs sont détectées, elles sont alors affichées dans un rapport afin de vous aider à corriger le fichier en cours d'importation.

Exemple de rapport d'erreur :

The screenshot shows a Windows application window titled "Résultat de l'importation des SAC". It contains two tables: "Liste des erreurs" and "Synthèse des erreurs".

**Liste des erreurs:**

N° ligne	Libellé erreur	Ligne en erreur	Bloquant
2	Le libellé de la SA est obligatoire	"9341112;1;;04;5535;0;5535;6570;18;13.65;8.92;4.73;1.94;0.49;3.5;0.16;0"	Oui
3	Le nombre d'ETP médicaux étudiants doit être un nombre > ou = à 0	"9341113;0;MALADIES INFECTIEUSES;03;9590;5;1338;13542;37;35.78;20.59;15.17;11.61;7.52;19.64;9.47;xx"	Oui
6	Le nombre d'ETP soignants IDE doit être un nombre > ou = à 0	"9341211;1;PEDIATRIE INDIFFERENCIEE-TP;04;3877;0;3875;4380;12;3.87;0.86;3.01;2.47;0;1.96;0;0"	Oui

**Synthèse des erreurs:**

Libellé erreur	Nombre	% ligne	Bloquant
Le nombre d'ETP soignants IDE doit être un nombre > ou = à 0	1	12.50 %	Oui
Le nombre d'ETP médicaux étudiants doit être un nombre > ou = à 0	1	12.50 %	Oui
Le libellé de la SA est obligatoire	1	12.50 %	Oui

### Liste des erreurs :

Le tableau ci-dessus contient toutes les erreurs rencontrées durant l'importation.

Chaque erreur est constituée de son libellé, de la ligne en erreur avec son n° de ligne et du caractère bloquant ou non.

S'il existe une erreur bloquante, l'importation n'est pas effectuée.

Comment lire les rapports d'erreur ?

**1 :** Indique la ligne dans le fichier d'import où se situe l'erreur

**2 :** Indique en toute lettre l'erreur dont il s'agit.

**3 :** Indique le contenu de la ligne concernée par l'erreur.

**4 :** Indique si l'erreur est bloquante ou pas. Si l'erreur est bloquante alors le fichier d'import doit impérativement être corrigé pour pouvoir être importé de nouveau. Si l'erreur est non bloquante alors le fichier est importé malgré l'erreur.

### Synthèse des erreurs :

Affiche le pourcentage par code erreur sur le nombre de ligne du fichier d'import.

### Les erreurs les plus courantes sont :

Erreur sur le séparateur : le séparateur de champs doit être « ; »

Erreur sur le nombre de champs attendu

Champ vide : Une ligne ne doit pas avoir de champ vide mais doit plutôt être mis à 0.

Code SA incorrect : Import d'un code de SAC dans les SAMT ou vice et versa.

La valeur du champ dans médecins salariés ne doit pas être renseignée lorsque la nature d'UO est différente de l'ICR.

La valeur du champ dans médecins salariés dans les ICR est erronée : il faut 0 ou 1.